

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Nous complétons notre contribution relative à la Cigogne noire enregistrée sous le numéro 51 en date du 27 septembre.

Dans l'étude spécifique sur la Cigogne noire, la société EOLISE s'est évertuée à prétendre que l'espèce n'est pas vulnérable à l'éolien et que le risque de collision n'est pas avéré. En voici un extrait :

« le comportement de vol de l'espèce n'est pas de nature à présenter de risque significatif de conflit avec les parcs éoliens. Plus globalement, son caractère farouche l'amène généralement à éviter les infrastructures d'origine anthropique. D'ailleurs, dans l'ensemble des études évaluant l'impact de l'éolien sur les oiseaux, la Cigogne noire n'est jamais identifiée comme l'une des espèces les plus vulnérables »

Vous trouverez ci-dessous le 1^{er} volet de l'étude ICONNE portée par la LPO FRANCE ,l'ONF et l'ACETAM (programme national de baguage) qui s'inscrit en faux contre les assertions de la société EOLISE. Il s'avère, selon les scientifiques qui réalisent l'étude ICONNE, que **le niveau de sensibilité au risque de collision avec les pales éoliennes de la Cigogne noire est très élevé** , et ceci aussi bien en période de nidification qu 'en période de migration.

Il ne peut donc être accordé AUCUN CREDIT à l'étude produite par EOLISE, qui, d'ailleurs, n'a pas la compétence scientifique pour produire un tel travail.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à ce complément.

Avec nos salutations respectueuses

Alain Giraud & daniel Gioé

*« Eolien] **Collisions de cigognes noires avec des éoliennes terrestres en Europe** : Analyse des données disponibles (Marx, 2026) Publication du 1er volet de l'étude ICONNE (Interactions CigOgne Noire et Eoliennes).*

Cette étude est portée par la [LPO France](#) et l'ACETAM et est réalisée dans le cadre de l'[Observatoire des Energies Renouvelables et de la Biodiversité](#) avec le soutien de l'[ADEME](#) et de l'[Office français de la biodiversité](#) (via le fonds [Mirova Research Center](#)).

À partir des données de la base européenne de Tobias Dürre (LfU Brandebourg), d'études françaises, et d'échanges avec des experts de la plupart des pays d'Europe, 20 cas de collision avérés et 2 cas incertains ont pu être recensés, soit environ le double des cas précédemment référencés dans la littérature.

Ces collisions ont été documentées dans quatre pays (Allemagne, Espagne, France, Belgique) entre 1998 et 2025. L'analyse révèle plusieurs enseignements majeurs : • Les collisions concernent tous les gabarits d'éoliennes ; • Le risque de collision ne diminue pas avec le temps : des cas sont observés dès la première année comme après treize ans d'exploitation ; • La phénologie des mortalités couvre aussi bien la période de reproduction (adultes) que les migrations, avec un pic de juvéniles en août. Ces chiffres constituent néanmoins une estimation très partielle de la mortalité réelle, en raison de l'absence quasi-systématique de suivis réguliers et robustes dans la plupart des pays de la CEE où l'espèce est référencée ainsi que de la difficulté d'accès aux données. Les données présentées dans les tableaux du LfU Brandebourg ne couvrent pas les 24 pays d'Europe de façon uniforme. L'Espagne, la France, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas concentrent à eux seuls 90 % des données. A contrario, 11 pays, qui abritent environ les trois quarts de la population de Cigogne noire nicheuse en Europe, ne cumulent que 3 % des données.

Ces résultats tendent à conforter le niveau de sensibilité au risque de collision de la Cigogne noire évalué comme très élevé par Millon et al. (2025) et plaident pour la généralisation et le maintien de suivis de mortalité sur l'ensemble de la durée d'exploitation des parcs éoliens implantés au sein ou à proximité des habitats, haltes migratoires et voies de déplacements journaliers de la Cigogne noire. »